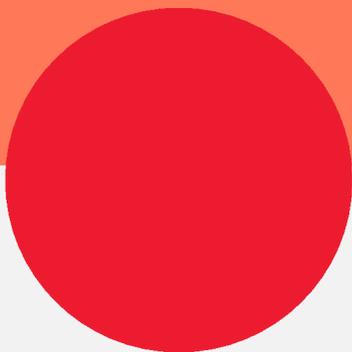
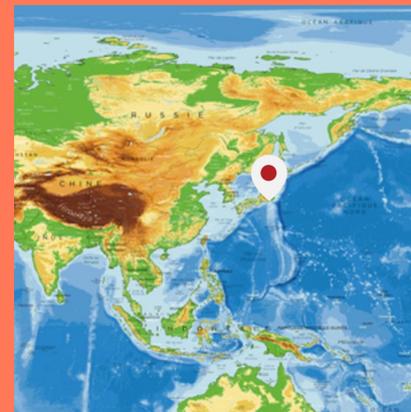
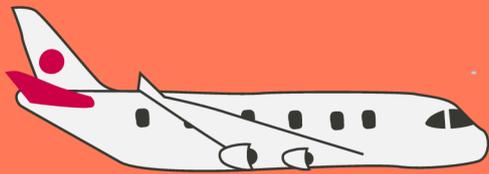


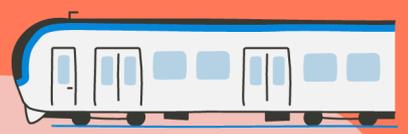
PARTIR AU JAPON



METRO

Vous retrouverez dans ce livret toutes les informations nécessaires pour partir travailler au Japon ainsi que des conseils pour bien s'intégrer !





LES DÉPLACEMENTS

Seules trois compagnies aériennes effectuent des vols directs vers le Japon : Air France, Japan Airlines et All Nippon airways.

Les vols au départ de Paris se font uniquement depuis l'aéroport Charles de Gaulle.

Au Japon, privilégiez des pass pour vous déplacer, comme la Carte Suica/Pasmo pour les trains et métros qui seront avantageux.



LE YEN

1€ = ~162,05¥ | 100¥ = ~0,62€

Au Japon vous trouverez des prix plus élevés qu'en Europe, en moyenne environ 20 % plus cher qu'en France.

Au Japon, la plus part des achats sont réglés en espèces, la carte bancaire y est très peu utilisée, et le chèque encore moins.

Il est donc très important de toujours avoir des Yens sur soi.

Attention, les DAB sont généralement calés aux horaires d'ouverture des banques.

Vérifiez au préalable la compatibilité de votre carte avec le distributeur visité.

Pour un long séjour il est nécessaire de s'inscrire à une banque japonaise.



LE JAPONAIS

(Bonjour)

おはよう

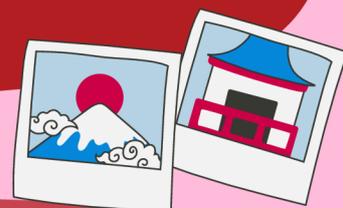
Parler japonais est très souvent une condition essentielle pour trouver un emploi au Japon. Les japonais ne parlent que très peu anglais !

Il est nécessaire d'effectuer un stage de japonais qui permettra de progresser dans cette langue, qui, pour les francophones, peut paraître plutôt difficile au premier abord.

Conventionnellement, le niveau N2 de l'examen du JLPT est souvent le niveau de japonais demandé, le JLPT est un examen de japonais qui s'échelonne sur 5 niveaux (le niveau 1 étant le plus élevé).

LE TRAVAIL AU JAPON

Le marché de l'emploi japonais est difficile d'accès aux étrangers, confrontés à des problèmes linguistiques, culturels, ainsi qu'à une identité nationale très forte. De nombreux japonais considèrent leur entreprise comme une seconde famille, peu d'entre eux acceptent de prendre les 10 jours de congés annuels qui leur sont attribués. Travailler n'est donc pas seulement s'épanouir dans ses fonctions et gagner un salaire, mais c'est aussi donner un sens à sa vie. De plus les journées de travail sont longues.



LE SALAIRE

La rémunération est normalement composée d'un salaire de base et de la rémunération des heures supplémentaires. Les salaires sont versés le 25 du mois. Le salaire net perçu par l'employé est d'environ 20% inférieur au salaire brut annoncé, du salaire brut sont prélevés les charges sociales, les cotisations retraite et les impôts, l'allocation familiale.

Le salaire moyen pour les métiers qualifiés est de 250 000 yens par mois.

LE LOGEMENT

Comme pour la France, trouver un appartement au Japon via une agence immobilière est difficile si l'on n'a pas un emploi stable et une personne sur place qui accepte d'être garant.

Les prix d'un studio à Tokyo est d'environ ¥80,000/mois.

Au Japon, le loyer est payé à la fin du mois pour le mois suivant.

C'est souvent l'entreprise du salarié qui accepte de porter cette responsabilité, METRO va vous accompagner pour les démarches et vous proposer un logement.



LE VISA

Il n'existe pas, à proprement parler, de visa de travail pour le Japon.

La réglementation japonaise définit 27 titres de séjour différents, dits « statuts de résidence », correspondant soit à un ensemble d'activités spécifiquement autorisés, soit à un statut personnel particulier donnant droit à séjourner au Japon.

Chaque statut de résidence est délivré pour une durée déterminée (souvent 1 an ou 3 ans) qui définit l'échéance du séjour, la période de validité du visa.

Le visa de transfert intra-entreprise qui permet d'être détaché dans une filiale japonaise d'une société française ne peut être obtenu qu'après avoir travaillé au moins un an dans la société mère en France. C'est sûrement ce visa que vous aurez.



LES ASSURANCES



Il est important en amont d'effectuer des recherches sur les différentes assurances japonaises.

Il existe une convention bilatérale de sécurité sociale entre le Japon et la France, cet accord permet à votre employeur de vous maintenir au régime français de sécurité sociale.

Ainsi, vous conservez le bénéfice de l'assurance maladie française et de la prise en charge des soins reçus au Japon sans cotisation supplémentaire.

Cependant, le coût des frais de santé pouvant être plus élevé que ceux habituellement pratiqués en France.

CONDUIRE

Le permis de conduire international délivré par les autorités françaises n'est pas reconnu au Japon.

Les résidents de longue durée (séjour supérieur à 1 an) devront effectuer au cours de l'année suivant leur arrivée sur le territoire japonais (date inscrite sur le "landing permission" faisant foi) la procédure d'échange de leur permis national français en permis japonais.





LA CULTURE

Culture pop, temples et traditions basé sur les deux grandes religions présentent au Japon, ambiance chaleureuse, vêtement et festival de cerisier, cafés, musées, randonnées... La culture du Japon est très vaste et riche !

LES CATASTROPHES NATURELLES

Le Japon subit régulièrement de nombreuses catastrophes naturelles en raison de sa position géographique : séismes, typhons, canicules, tsunamis et éruptions volcaniques. Les normes très strictes de prévention dans les constructions modernes antisismiques permettent d'absorber sereinement l'immense majorité des catastrophes naturelles.

LA NOURRITURE



La gastronomie est d'une grande importance au Japon. Quelques règles, il est mal vu de manger en marchant, au Japon, on ne souhaite pas aux autres un bon appétit. Au lieu de cela, vous montrez votre respect et vous remerciez d'avoir pu profiter de la nourriture. De plus il est important de bien utiliser les baguettes. Vous ne devez pas mettre vos coupe sur la table, laisser des restes ou encore donner des pourboires. Le prix de la nourriture reste abordable, hormis les fruits et la viande de qualité qui sont cher.

LES COUTUMES ET LE SAVOIR VIVRE

Le Japon est un pays très propre, organisé et très sûr. Les Japonais n'aiment pas vraiment les gestes familiers en public. Pour se saluer, les Japonais pratiquent l'o-jigi, on dit bonjour en s'inclinant, mais aussi pardon ou au revoir. Plus vous vous inclinez, plus vous montrez du respect pour l'autre. Les Japonais apprécient particulièrement la modestie, la politesse et la ponctualité. Ils aiment également la discrétion. Il n'est pas poli de parler au téléphone dans le train ou le bus. Quand vous entrez dans la plus part des bâtiments ou lieux vous devrez enlever vos chaussures. Dans les gares et les aéroports, vous devrez faire la file de manière ordonnée.

